Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 140 (1995)

Heft: 6-7

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

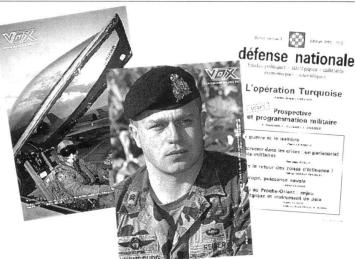
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue des revues

Par Vicky Graf et Hervé de Weck



Les études du Cercle de Latour-Maubourg,

N° 6, 1994

Les raisons de l'échec du développement en Afrique

Après trente ans de coopération décevante, constate l'expert Paul Vallin, l'Afrique n'est pas au rendezvous du développement. Dans ce continent naturellement pourvu de richesses, l'écrasante majorité des Etats sont aujourd'hui plus pauvres qu'au moment de leur déclaration d'indépendance. Comment expliquer une telle situation?

«(...) les populations africaines n'ont ni la connaissance, ni le sens du travail et de l'organisation, ni même la vision du temps et de l'économie auxquels les civilisations occidentales ont été préparées», d'où une gestion politique, sociale et économique catastrophique. Les investisseurs désespérés jettent l'éponge, car leurs projets ne résistent à la gabegie, au laxisme, aux tracasseries administratives, à la corruption et à l'insécurité publique.

Il y a aussi un refus du développement dans la société africaine. Il passe pour la chose du Blanc. «Installés dans leur rôle de victime de la colonisation, et encouragés en cela par (...) une idéologie tiers-mondiste, les Africains attendent réparation tout en refusant d'assumer leur avenir. Le respect des traditions et les pesanteurs sociales et coutumières excusent le refus de méthode (...).»

Les politiques de développement partent du principe que les pays les moins développés peuvent atteindre le même niveau que l'Europe occidentale. C'est un objectif illusoire, car ces Etats ne disposent ni des mentalités, ni des structures économiques qui leur permettent de faire fructifier l'aide qu'ils reçoivent. A cela s'ajoute que les projets de développement ne s'inspirent pas des besoins fondamentaux et qu'ils ne

s'appuient pas assez sur les piliers sociaux et économiques que sont en Afrique les femmes et les paysans.

L'échec se manifeste par l'afflux massif vers l'Europe d'immigrants africains, ce qui représente par ailleurs une menace pour l'équilibre social du vieux continent. En favorisant l'immigration, le Nord développé prive les Etats africains d'un potentiel intellectuel et technique qui pourrait leur permettre de sortir du sous-développement. Il les asphyxie, ce qui va à rebours des intentions proclamées!

Il faudrait commencer, prétend Paul Vallin, par faire «germer» le développement dans les zones rurales qui pourraient devenir des pôles de croissance susceptibles de créer des marchés régionaux propices à un développement. Il s'agit de concentrer les efforts sur des «activités spécifiques à la nature africaine (développement rural, artisanat local, éducation des femmes, enseignement fondamental, transports, santé primaire).»

Cahiers de mars,

4e trimestre 1994

La culture de l'Armée de terre

La revue des anciens de l'Ecole supérieure de guerre publie le discours du général Monchal, chef d'état-major de l'Armée de terre, devant la 108º Promotion CSEM. «Le monde des lettres et des arts qui, jusqu'au début du XXº siècle, avait magnifié nos grandes épopées (...) nous a délaissés pour d'autres cultures, dont certaines sont importées. Néanmoins, on peut noter un renouveau d'intérêt, inconcevable il y a quelques années, grâce à nos engagements récents et au rappel de l'histoire dont les manifestations du cinquantenaire fournissent une occasion. (...)

Il est vrai que les militaires ont leur part de responsabilité dans cet éloignement, car il leur arrive (...) de se placer en décalage avec la société dans laquelle ils évoluent. Ce fut partiellement le cas avec le monde intellectuel (...) et avec celui de la machine et de la technique (...). Mais c'était surtout le cas avec le monde médiatique, qui nous paraissait hostile et auquel notre comportement de réserve – on parle de la Grande muette - semblait cacher des choses inavouables. Certes, nos objectifs ne s'accordent pas toujours, c'est vrai car, à l'immédiat, à l'émotionnel, à l'effet d'annonce, à la promotion de vedettes et de l'individualisme, à l'attrait de la dérision, l'institution préfère investir dans la durée, la sérénité, le mouvement réfléchi et planifié, la dignité, le groupe, la discrétion et, parfois, le silence (...).

Plus profondément encore, il existe un décalage dans l'approche que nous adoptons devant la vie et la mort, cette dernière constituant souvent, dans nos sociétés actuelles, un sujet repoussoir. Or le militaire doit, par vocation, en accepter le risque et est amené à supprimer la vie de ses ennemis, voire pire, pour éviter de plus grosses pertes, à en accepter quelques-unes.»

Défense nationale,

Août-septembre 1994

L'avenir du blindé

Le général Paris s'interroge s'il faudra encore des blindés à l'avenir. «La nécessité de la mobilité, doublée de la puissance de feu, interdit tout déplacement important dans une zone de combat, même de movenne intensité, autrement qu'en véhicule blindé. En effet, les armées des pays industrialisés développés se sont dotées d'armes dont les capacités rendent vain un mouvement qui ne se ferait pas à l'abri d'un blindage protégeant ne serait-ce que contre ce qu'il est convenu d'appeler la ferraille du champ de bataille, à défaut des tirs directs. Un banal tir de mortier contraint une troupe d'infanterie à découvert ou n'ayant pour toute protection que la bâche d'un camion à stopper sa progression et à s'enterrer. La menace d'un tir chimique ou nucléaire, qui plus est, concourt à la même tendance, la recherche d'une protection au premier chef. (...)

Quelle que soit la phase de la dialectique entre le blindage et le projectile, une donnée reste irréversible: le combattant à découvert est un homme mort. Le char, l'artillerie mobile, les missiles, l'avion et les systèmes de détection condamnent définitivement les dispositifs fixes. (...)

La seule exception à l'emploi d'une unité blindée est commandée par le terrain dont la nature le rend impraticable aux véhicules. (...) C'est le domaine unique de l'infanterie, tant il est vrai que seul l'homme passe partout; et encore, la coopération s'impose avec l'hélicoptère.»

Défense nationale,

février 1995

Dans ce numéro de *Défense nationale*, l'amiral Lanxade publie une synthèse de l'opération «Turquoise». Pour lui, cette opération présente un bilan positif, et son analyse doit permettre de «préciser et de renforcer, pour l'avenir, un concept d'opération adapté aux actions à but humanitaire».

Après un rapide survol historique, l'amiral Lanxade décrit les conditions difficiles, la situation géographique du Rwanda, l'éloignement par rapport à la France, le manque de voies de communication. Heureusement, la France a bénéficié des troupes, souvent professionnelles, basées en Afrique, ce qui a permis une intervention rapide et adaptée. Elle a dû faire appel à des avions d'une compagnie privée russe, de types *Antonov* et *Iliouchine*, pour transporter les quelque 3000 hommes et 8100 tonnes de fret. 40% des effectifs étaient consacrés au soutien des forces.

«Le déroulement de l'opération entre le 22 juin et le 22 août a été marqué par une évolution très rapide de la situation politico-militaire, imposant d'adapter en permanence des postures, les dispositifs et les modes d'action à ce contexte».

Pour l'amiral Lanxade, le bilan positif de cette opération se démontre par le fait qu'elle a permis le développement de l'action humanitaire. En outre, il souligne l'importance de la communication. «Il fallait en effet, au plus vite, montrer, expliquer et convaincre le monde entier de la détermination de la France à ne mener rien d'autre qu'une mission humanitaire. Il était donc indispensable que la presse nationale et internationale accompagne cette opération et en rende compte aussi vite que possible».

Ses conclusions sont intéressantes à plus d'un titre: - L'étroite interdépendance, dans l'exécution d'interventions à but humanitaire, des facteurs politiques, diplomatiques, médiatiques, et militaires.

RMS N° 6-7 — 1995

- L'aspect déterminant de la création d'une cellule «affaires civiles humanitaires»; cette expérience devrait servir de modèle à la mise au point d'un concept d'intervention militaro-humanitaire prenant en compte la réalité des relations avec les organismes existants.
- «La dimension politique et diplomatique a pesé en permanence sur la conduite de l'opération et sur les décisions de son commandant. Elle implique une définition claire des buts politiques poursuivis et une information permanente sur leur évolution».
- «Le facteur médiatique a joué un rôle important et permanent».
- «Le facteur militaire a été caractérisé par une large initiative donnée au commandant de l'opération sur place pour l'usage de la force».
- «La capacité à coordonner l'ensemble de ces aspects par une liaison permanente et quasi personnalisée entre le commandant de la force et les autorités nationales dépend, dans une large mesures, le succès d'une telle opération».

A la suite de cette article, on peut aussi lire: «Intervenir dans les crises: un partenariat civils-militaires».

Vox,

N° 9510, 22 mars 1995

Cours pour journalistes

A la demande des milieux médiatiques, l'armée belge dispense un cours de formation aux techniques militaires pour journalistes civils. Le but est «de permettre aux journalistes accompagnant les militaires en opérations de pouvoir réagir, comprendre et s'adapter à toute situation, même critique, sans gêner pour autant le bon déroulement de celles-ci».

La formation se compose de cours théoriques sur les mines, les premiers soins, d'exercices pratiques, progression tactique, réactions en cas d'incidents, franchissement d'obstacles, «lâché» d'un hélicoptère, évacuation d'un blessé, passage d'un point de contrôle...

Cette formation répond assurément aux besoins des journalistes qui suivent les militaires belges en opérations extérieures, Afrique, Bosnie...

Vox.

N° 9511, 29 mars 1995

Eis Armei (notre armée)

Dans ce numéro, *Vox* présente un reportage sur la force nationale d'un très petit pays, qui n'est pas dénué d'ambitions.

«Le Luxembourg a toujours dû trouver des solutions originales pour garantir son intégrité économique ou territoriale. Sa Force publique (défense nationale) n'échappe pas à la règle, puisque malgré sa taille réduite, elle assure les activités de gendarmerie, de police, une contribution militaire à divers organismes internationaux et la formation d'une partie des fonctionnaires du Grand-Duché. Présent depuis 1949 au sein de l'OTAN, actif lors de plusieurs interventions de l'ONU, le Luxembourg envisage maintenant de participer activement à l'Eurocorps. Une mission de plus pour son armée qui fournit déjà une compagnie à l'AMF (Allied Mobile Force). Comme pour beaucoup de leurs collègues étrangers, 1995 sera pour les 600 militaires du contingent luxembourgeois une importante année de transition».

La Force publique du Luxembourg est un passage quasi obligé pour les personnes qui pensent faire carrière dans l'administration du Grand-Duché. Le service dure trois ans; après deux ans, les sous-officiers suivent une école, puis une spécialisation en Belgique ou en France. Les officiers passent quatre années de formation à l'Ecole royale militaire à Bruxelles ou à Coëtquidan, en France. L'école d'application s'effectue en Belgique, en France ou aux Etats-Unis.

Le Luxembourg envisage, entre autres pour ses participations aux opérations internationales, l'achat d'un blindé. Le Grand-Duché procure à l'OTAN diverses facilités: la totalité de la flotte des avions-radar *Awacs* est immatriculée au Luxembourg.

En 1994, le gouvernement luxembourgeois souhaitait participer plus activement à la défense commune au sein de l'Eurocorps. Actuellement, un officier est affecté à l'Etat-major européen à Strasbourg. «Si le gouvernement décide d'étendre les activités de l'armée, une adaptation de la loi aura probablement lieu afin de permettre aux militaires d'honorer leurs nouveaux engagements», ce qui impliquera que le pays devra se doter en personnel et en matériel.

V. G. / H. W.

50 RMS N° 6-7 — 1995